



Date de génération de ce justificatif : 30/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ECPR SARL – Modification(s) de société

Référence : L023128

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 19 janvier 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société



AVIS DE MODIFICATIONS ECPR SARL – Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros – Siège social : 16 rue Victor Hugo 35600 REDON – 512 724 451 RCS RENNES Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a décidé : 1/ de réduire le capital social d'une somme de 50 000 euros, pour le ramener de 150 000 euros à 100 000 euros par rachat et annulation de 200 parts sociales 2/ d'augmenter le capital social de 80 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ciaprès relatées. ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150 000 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent quatrevingt mille euros (180 000 euros) 3/ après avoir pris acte de la démission de Madame Anne-Laure VIGHETTI de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2023, de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
